
Norme internationale



5995 / 1

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Pneumatiques et jantes pour cyclomoteurs — Partie 1 : Pneumatiques

Moped tyres and rims — Part 1 : Tyres

Première édition — 1982-12-01

ITeH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 5995-1:1982](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/bb7d6030-5b0a-434e-a2cd-f9c88014c579/iso-5995-1-1982)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/bb7d6030-5b0a-434e-a2cd-f9c88014c579/iso-5995-1-1982>

CDU 629.11.012.55 : 629.118.35

Réf. n° : ISO 5995/1-1982 (F)

Descripteurs : cyclomoteur, bandage de roue, pneu, spécification, dimension, désignation, capacité de charge.

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 5995/1 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 31, *Pneus, jantes et valves*, et a été soumise aux comités membres en février 1980.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

Afrique du Sud, Rép. d'	Canada	Roumanie
Allemagne, R. F.	Corée, Rép. de	Royaume-Uni
Australie	Espagne	Suède
Autriche	France	Tchécoslovaquie
Belgique	Italie	URSS
Brésil	Japon	USA
Bulgarie	Pays-Bas	

Le comité membre du pays suivant l'a désapprouvée pour des raisons techniques :

Pologne

Pneumatiques et jantes pour cyclomoteurs — Partie 1 : Pneumatiques

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

1 Objet

La présente partie de l'ISO 5995 spécifie, pour les pneumatiques destinés à l'équipement des cyclomoteurs, les cotes et les capacités de charge correspondantes.

NOTE — Des séries spéciales de pneumatiques pour cyclomoteurs ayant une vitesse maximale de 100 km/h sont données à titre indicatif en annexe.

L'ISO 5995/2 traitera des exigences relatives aux jantes.¹⁾

2 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 5995 est applicable aux pneumatiques pour cyclomoteurs ayant une vitesse maximale de 50 km/h, qui peuvent être montés sur des jantes dont le diamètre correspond aux codes 8 - 9 - 10 - 12 - 14 - 15 - 16 - 17 - 18 - 19 - 22.

3 Références

ISO 5995-1:1982

ISO 3833, *Véhicules routiers — Types — Dénominations et définitions.*

ISO 4223/1, *Définition de certains termes utilisés dans l'industrie du pneumatique — Partie 1 : Pneumatiques.*

4 Définitions

Dans le cadre de la présente Norme internationale les définitions données dans l'ISO 4223/1 et la définition suivante sont applicables.

4.1 cyclomoteur : Véhicule à deux ou trois roues pourvu d'un moteur de propulsion et dont la limite de vitesse, par construction, n'excède pas 50 km/h. Si le moteur de propulsion est un moteur thermique, la cylindrée ou la capacité équivalente doit être au plus égale à 50 cm³.

[Définition donnée dans l'ISO 3833.]

1) En cours d'élaboration.

Section un : Désignation et cotes des pneumatiques

5 Désignation des pneumatiques

La désignation doit être marquée sur le flanc du pneumatique et comprendre les marquages des caractéristiques dimensionnelles et des conditions de service; ces marquages doivent être situés l'un après l'autre.

5.1 Le marquage des caractéristiques dimensionnelles doit comprendre :

5.1.1 Grosseur nominale de boudin

La grosseur nominale de boudin doit être exprimée par un code (voir tableau 2 pour corrélations avec le code).

5.1.2 Diamètre nominal de jante

Le diamètre nominal de jante doit être exprimé par un code (voir tableau 1 pour les corrélations).

5.2 Le marquage des conditions de service doit comprendre le mot «CYCLOMOTEUR» ou «MOPED» ou «CICLOMOTORE».

6 Cotes des pneumatiques

6.1 Calcul des cotes théoriques du pneumatique neuf

6.1.1 Diamètre extérieur théorique du pneumatique neuf (D_o)

Le diamètre extérieur théorique du pneumatique neuf est égal à la somme du diamètre nominal de jante (D_r) plus deux fois la hauteur de section théorique (H) du pneumatique neuf :

$$D_o = D_r + 2 H$$

Pour les pneumatiques dont le diamètre nominal de jante est exprimé par un code, voir dans le tableau 1 la valeur de D_r à utiliser.

Tableau 1 — Code de diamètre nominal de jante

Code	Diamètre nominal de jante D_r mm
8	203
9	229
10	254
12	305
14	356
15	381
16	406
17	432
18	457
19	483
22	559

6.1.2 Hauteur de section théorique du pneumatique neuf (H)

Pour les hauteurs de section théorique (H) correspondant aux grosseurs nominales de boudin (S_N), voir tableau 2.

Tableau 2 — Hauteurs de sections

Grosseur nominale de boudin S_N Code	Hauteur de section H mm
1 3/4	53
2	56
2 1/4	63
2 1/2	71
2 3/4	76
3	82
3 1/4	90

6.2 Calcul des cotes maximales hors tout du pneumatique (dilaté) en service

Ces cotes comprennent : les cordons de protection, les marquages, les décorations, les tolérances de fabrication, les configurations spéciales de la bande de roulement et la dilatation en service.

6.2.1 Grosseur de boudin maximale hors tout du pneumatique (dilaté) en service (W_{max})

La grosseur de boudin maximale hors tout du pneumatique (dilaté) en service est égale au produit de la grosseur de boudin théorique du pneumatique neuf (S) par le coefficient 1,08 :

$$W_{max} = 1,08 S$$

6.2.2 Diamètre extérieur maximal hors tout du pneumatique (dilaté) en service ($D_{o,max}$)

Le diamètre extérieur maximal hors tout du pneumatique (dilaté) en service est égal au diamètre nominal de jante (D_r) plus deux fois le produit de la hauteur de section théorique du pneumatique neuf (H) par le coefficient 1,08.

$$D_{o,max} = D_r + 2,16 H$$

6.3 Cotes théoriques du pneumatique neuf et cotes maximales du pneumatique (dilaté) en service

Ces cotes sont données dans le tableau 3 pour les codes de diamètre de jante 14 à 22 et dans le tableau 4 pour les codes de diamètre de jante 8 à 12.

7 Méthode de mesurage des cotes des pneumatiques

Avant d'effectuer le mesurage, les pneumatiques doivent être montés sur la jante de mesure et gonflés à la pression de gonflage recommandée, puis laissés durant au moins 24 h à la température ambiante, après quoi la pression de gonflage doit être réajustée à sa valeur initiale.

Tableau 3 — Pneumatiques pour cyclomoteurs type routier — Désignation et cotes —
Code de diamètre de jante 14 à 22

Dimensions en millimètres

Désignation du pneumatique	Largeur de la jante de mesure R_M	Cotes du pneumatique neuf		Cotes du pneumatique (dilaté) en service	
		Grosseur de boudin théorique S	Diamètre extérieur théorique D_o	Grosseur du boudin maximale hors tout W_{max}	Diamètre extérieur maximal hors tout $D_{o,max}$
1 3/4-19 MOPED ou CYCLOMOTEUR ou CICLOMOTORE	30,5	50	589	54	597
2-14 "	34,0	55	468	59	477
2-16 "			518		527
2-17 "			544		553
2-18 "			569		578
2-19 "			595		604
2-22 "			670		680
2 1/4-14 "	38	62	482	67	492
2 1/4-15 "			507		517
2 1/4-16 "			532		542
2 1/4-17 "			558		568
2 1/4-18 "			583		593
2 1/4-19 "			609		619
2 1/4-22 "			685		695
2 1/2-15 "			40,5		68
2 1/2-16 "	548	559			
2 1/2-17 "	574	585			
2 1/2-18 "	599	610			
2 1/2-19 "	625	636			
2 3/4-15 "	47,0	75		533	
2 3/4-16 "			558	570	
2 3/4-17 "			584	596	
2 3/4-18 "			609	621	
3-17 "	47,0	81	596	87	609
3 1/4-18 "	55	89	637	96	651

Tableau 4 — Pneumatiques pour cyclomoteurs type routier — Désignation et cotes —
Code de diamètre de jante 8 à 12

Dimensions en millimètres

Désignation du pneumatique	Largeur de la jante de mesure R_M	Cotes du pneumatique neuf		Cotes du pneumatique (dilaté) en service	
		Grosseur de boudin théorique S	Diamètre extérieur théorique D_o	Grosseur du boudin maximale hors tout W_{max}	Diamètre extérieur maximal hors tout $D_{o,max}$
2-12 MOPED ou CYCLOMOTEUR ou CICLOMOTORE	34,0	55	417	59	426
2 1/4-12 "	38	62	431	67	441
2 1/2-8 "	44,5	70	345	76	356
2 1/2-9 "			371		382
2 3/4-9 "	44,5	73	381	79	393
3-10 "	53,3	84	418	91	431
3-12 "			469		482

Section deux : Capacités de charge

8 Capacités de charge et pressions de gonflage

Les capacités de charge et les pressions de gonflage qui s'y rapportent, comme indiquées dans les tableaux 5 et 6, font référence à la vitesse maximale de 50 km/h dans le cas de pneumatiques marqués comme indiqué en 5.2.

Tableau 5 — Capacités de charge maximales pour les pressions de gonflage correspondantes — Code de diamètre de jante 14 à 22

Désignation du pneumatique ¹⁾	Capacité de charge maximale, kg	
	Pression de gonflage ²⁾ 250 kPa	Pression de gonflage ²⁾ 275 kPa
1 3/4-19 MOPED ou CYCLOMOTEUR ou CICLOMOTORE	80	—
2-14 "	75	—
2-16 "	80	—
2-17 "	85	—
2-17 REINFORCED	—	110
2-18 "	85	—
2-19 "	90	—
2-22 "	95	—
2 1/4-14 "	90	—
2 1/4-15 "	90	—
2 1/4-16 "	95	—
2 1/4-16 REINFORCED	—	130
2 1/4-17 "	100	—
2 1/4-17 REINFORCED	—	135
2 1/4-18 "	105	—
2 1/4-19 "	105	—
2 1/4-19 REINFORCED	—	145
2 1/4-22 "	115	—
2 1/4-22 REINFORCED	—	155
2 1/2-15 "	105	—
2 1/2-16 "	110	—
2 1/2-16 REINFORCED	—	150
2 1/2-17 "	115	155
2 1/2-18 "	120	—
2 1/2-19 "	120	—
2 1/2-19 REINFORCED	—	165
2 3/4-15 "	120	—
2 3/4-16 "	125	—
2 3/4-16 REINFORCED	—	170
2 3/4-17 "	130	—
2 3/4-17 REINFORCED	—	175
2 3/4-18 "	135	—
3-17 "	145	—
3-17 REINFORCED	—	195
3 1/4-18 "	175	—

1) «REINFORCED» peut être remplacé par l'abréviation «REINF» dans la désignation du pneumatique.

2) 1 kPa = 10⁻² bar

Tableau 6 — Capacités de charge maximales pour les pressions de gonflage correspondantes — Code de diamètre de jante 8 à 12

Désignation du pneumatique ¹⁾	Capacité de charge maximale, kg	
	Pression de gonflage ²⁾ 250 kPa	Pression de gonflage ²⁾ 275 kPa
2 -12 MOPED ou CYCLOMOTEUR ou CICLOMOTORE	70	—
2 1/4-12 "	80	—
2 1/2-8 "	75	—
2 1/2-8 REINFORCED	—	105
2 1/2-9 "	80	—
2 3/4-9 "	90	—
3-10 "	110	—
3-12 "	120	—

1) «REINFORCED» peut être remplacé par l'abréviation «REINF» dans la désignation du pneumatique.

2) 1 kPa = 10⁻² bar

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 5995-1:1982

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/bb7d6030-5b0a-434e-a2cd-f9c88014c579/iso-5995-1-1982>

Annexe

Pneumatiques pour cyclomoteurs et motocycles de petite cylindrée

(Cette annexe est donnée uniquement à titre indicatif.)

Certains pneumatiques ayant une désignation dimensionnelle et des cotes similaires à celles indiquées dans le tableau 3 mais avec des possibilités de performances différentes sont fabriqués.

Ces pneumatiques conçus pour une vitesse maximale de 100 km/h ont les différences suivantes :

- a) le marquage «MOPED» ou «CYCLOMOTEUR» ou «CICLOMOTORE» manque sur les flancs du pneumatique;
- b) les prescriptions d'utilisation donnant l'indice de charge et le code de vitesse peuvent être marqués;

NOTE — Le code de vitesse «J» (100 km/h) devrait s'appliquer.

c) les capacités de charge et les pressions de gonflage correspondantes, pour une vitesse maximale de 100 km/h, sont indiquées dans le tableau 7;

d) les capacités de charge indiquées dans le tableau 7 peuvent être augmentées de 30 % quand les pneumatiques tels que décrits ci-dessus sont montés sur des cyclomoteurs (vitesse maximale 50 km/h) prévus pour recevoir un passager en plus du conducteur.

La pression de gonflage nécessaire doit être fixée en accord avec le fabricant de pneumatique.

Tableau 7 — Capacités de charge et pressions de gonflage pour pneumatiques conçus pour une vitesse maximale de 100 km/h

Désignation du pneumatique ¹⁾	Capacité de charge, kg	Pression de gonflage, kPa ²⁾
2-16 20 J	80	250
2-17 REINF 31 J	109	275
2-18 22 J	85	250
2-19 24 J	90	250
2 1/4-15 24 J	90	250
2 1/4-16 26 J	95	250
2 1/4-16 REINF 38 J	132	275
2 1/4-17 28 J	100	250
2 1/4-17 REINF 39 J	136	275
2 1/4-18 30 J	106	250
2 1/4-19 30 J	106	250
2 1/2-16 31 J	109	250
2 1/2-16 REINF 42 J	150	275
2 1/2-17 33 J	115	250
2 1/2-17 REINF 43 J	155	275
2 1/2-18 35 J	121	250
2 1/2-19 35 J	121	250
2 1/2-19 REINF 45 J	165	275
2 3/4-16 36 J	125	250
2 3/4-17 38 J	132	250
2 3/4-17 REINF 47 J	175	275
3-17 41 J	145	250
3-17 REINF 51 J	195	275
3-18 42 J	150	250
3 1/4-18 47 J	175	250

1) «REINF» peut être remplacé par «REINFORCED» dans la désignation du pneumatique.

2) 1 kPa = 10⁻² bar.